

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 24 FÉVRIER 2024

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, Mme Laure MINSEN, M. Fabrice MARTINEZ TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAUT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, Mme Martine BAREL, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Amy MAZARI ALLEL par Mme Frédérique CORCORAL
M. Bernard HOKMAYAN par M. Sébastien GIORGIS
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
Mme Kamila BOUHASSANE par M. Julien DE BENITO
M. Thierry VALLEJOS par Mme Annick WALDER
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par M. Arnaud RENOUARD
M. Mouloud REZOUALI par M. Jean-Pierre CERVANTES
Mme Christine LAGRANGE par Mme Annie ROSENBLATT

AR préfecture : 084-218400075-20240224-lmc1X0100016e6d-DE

Date de télétransmission : 01-03-2024

Date de réception en préfecture : 1 MARS 2024

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2024

2

PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL : Travaux sur les remparts - Sollicitation de subventions.

M. GIORGIS

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Les remparts d'Avignon ont été édifiés au XIVème siècle pour défendre la cité remodelée par l'installation papale. Ils ceinturent le centre historique sur 4 km 330 et comptent différents ouvrages : 13 portes, 8 poternes, 37 tours et 58 tourelles.

Classés Monuments Historiques dans leur totalité, les remparts font l'objet de plusieurs classements au titre des Monuments Historiques par le Ministère de la Culture en 1906, 1914, 1915, 1933 et 1937.

La Ville d'Avignon, propriétaire de l'ensemble de l'enceinte, conduit via une maîtrise d'œuvre externe des campagnes de travaux d'entretien, de réparation et de restauration.

Pour continuer à assurer la conservation de ce patrimoine bâti exceptionnel, un diagnostic et une programmation pluriannuelle des travaux ont été établis à la suite d'une délibération approuvée lors du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2020.

L'objectif des études était d'élaborer un diagnostic sanitaire, structurel et historique sur les remparts et d'établir un programme pluriannuel afin de guider la collectivité dans le choix et la conduite des travaux pour une durée de 10 à 15 ans.

Depuis, des premiers travaux ont eu lieu et certains sont encore en cours, notamment sur les tours de la Porte de République et sur le secteur Ouest.

Suite à ces études, une phase de travaux de mise en sécurité pour un montant de 540 143€ HT sont prévus à partir de 2024.

Ces travaux de réparation sont prévus sur l'ensemble des remparts et particulièrement sur les secteurs Est et Nord-Est, notamment au niveau des merlons qui versent.

Il est donc proposé de solliciter nos différents partenaires institutionnels, notamment le Département de Vaucluse, la Région Sud et l'Etat par l'intermédiaire de la DRAC afin de nous accompagner financièrement pour mener à bien ces opérations de travaux essentielles pour la préservation de nos remparts.

Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL Travaux remparts d'Avignon à partir de 2024		
	Montant (en € HT)	Taux de subvention
Coût prévisionnel des travaux HT	540 143	-
Subvention DRAC sollicitée	216 057	40 %
Subvention Région PACA sollicitée	81 022	15 %
Subvention Conseil Départemental de Vaucluse sollicitée	100 000	19 %
Autofinancement - Ville d'Avignon	143 064	26 %

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,
Vu la délibération n°30 du Conseil Municipal du 19 décembre 2020 approuvant la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la programmation des travaux d'entretien des remparts d'Avignon,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville attractive et dynamique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la sollicitation de fonds régionaux, départementaux et étatiques via la DRAC PACA pour les travaux sur les remparts ;
- **IMPUTE** les recettes à intervenir sur le chapitre 13, comptes 1321 pour l'Etat, 1322 pour la Région et 1323 pour le Département de Vaucluse ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

ADOPTE



Le Maire
Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance
Mme Nathalie GAILLARDET

PARVENU A LA PREFECTURE LE 1 MARS 2024
ACTE PUBLIE LE 12 MARS 2024